

ALLER DE L'AVANT



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Poursuivre la lancée en santé mentale chez les adultes émergents

L'âge adulte émergent constitue une étape développementale de la vie qui ne se définit pas en termes d'années ni de durée précise. On considère que cette étape a cours approximativement entre l'âge de 14 et 25 ans, bien qu'elle puisse se manifester dès l'âge de 12 ans et perdurer jusqu'à 30 ans.

Les jeunes effectuent le passage vers l'âge adulte à des rythmes différents. Cependant, les services en santé mentale n'en tiennent pas compte : les jeunes ne sont plus admissibles aux services des systèmes de soins pour enfants et adolescents dès l'âge de 18 ou 19 ans, et ils se retrouvent souvent sans soutien aux moments les plus cruciaux. À cette étape du développement, les interventions en santé mentale peuvent améliorer le cours de la vie d'une jeune personne, en la guidant vers la bonne voie jusqu'à l'âge adulte.

Les fournisseurs de services au Canada reconnaissent que les politiques, les programmes et les services en santé mentale pour les jeunes doivent se fonder sur les besoins, et qu'en travaillant de pair avec des adultes émergents qui participent à leurs propres soins, il est possible de changer le système de soins en santé mentale canadien. Les ressources suivantes peuvent aider les fournisseurs à faire une différence au sein de toutes les communautés pour les adultes émergents au Canada.

75 %

des problèmes de santé mentale et des maladies mentales émergent à l'enfance, à l'adolescence ou au début de l'âge adulte.ⁱ

1 décès sur 5

chez les jeunes adultes de 15 à 24 ans est dû au suicide.ⁱⁱⁱ

45 %

des jeunes cessent de bénéficier de services après avoir atteint la majorité à l'âge de 18 ou 19 ans, alors qu'ils en ont le plus besoin.ⁱⁱ

Les recommandations motivant les ressources

Les ressources présentées s'appuient sur quatre recommandations clés, priorisées parmi les 13 issues de la Conférence consensuelle sur la santé mentale des adultes émergents.

1 FONDER LES SERVICES SUR LES BESOINS

Reconnaître l'âge adulte émergent comme étant une étape développementale. Établir des politiques, des programmes et des services selon les besoins plutôt qu'en fonction de l'âge.

2 COLLABORER À LA PRESTATION DES SOINS

Créer un partenariat avec les adultes émergents, à titre d'experts de leurs propres soins, afin de définir les résultats et les services appropriés.

3 INTÉGRER LES SERVICES

Briser les barrières entre les services et les secteurs afin que tous les adultes émergents profitent d'une continuité dans les soins.

4 INVESTIR DANS DES DONNÉES PROBANTES

Allouer du temps et des fonds à l'évaluation, la cueillette de données, la recherche et l'échange de connaissances pour la santé mentale des adultes émergents.



Vidéos

Visionnez les témoignages d'adultes émergents sur leur expérience concernant l'accès aux soins de santé mentale au Canada. La vidéo *Adultes émergents en quête de changements dans les services de santé mentale* propose des perspectives intéressantes portant sur la transition entre les services, ainsi que sur l'amélioration du système de soins en santé mentale pour répondre aux besoins des jeunes.

Pour explorer diverses perspectives d'adultes émergents sur la santé mentale, voir la discussion de groupe sur *Comment les adultes émergents et les prestataires de services peuvent cocréer des services en santé mentale* :

<https://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/ce-que-nous-faisons/enfants-et-jeunes>



VISIONNEZ LA SÉRIE DE VIDÉOS :

[youtube.com/playlist?list=PL2NuAPXp8ohbUt1WWO-ga4afMYMmRSr7WZ](https://www.youtube.com/playlist?list=PL2NuAPXp8ohbUt1WWO-ga4afMYMmRSr7WZ)

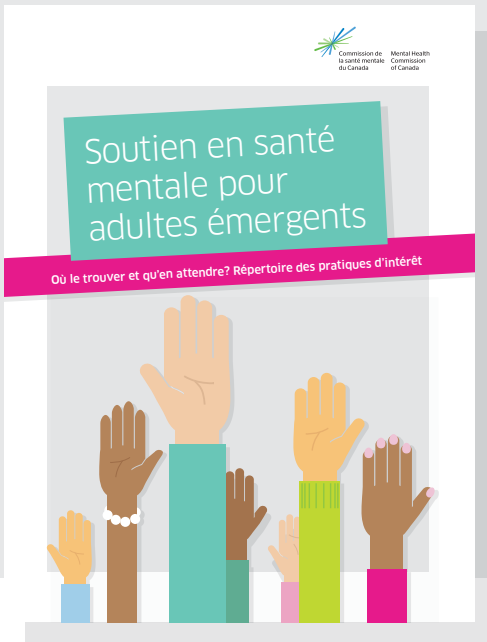


Répertoire

Découvrez ce qui existe en matière de programmes, de ressources, de recherches et plus, afin de soutenir la santé mentale des adultes émergents partout au Canada.

Consultez le répertoire :

www.mentalhealthcommission.ca/Francais/ce-que-nous-faisons/enfants-et-jeunes



28
programmes,
services
ou initiatives



7
projets de
recherche



12
ressources



2
réseaux

Établir un consensus sur la santé mentale des adultes émergents

Pour obtenir un aperçu des besoins des adultes émergents dans un système de santé mentale, consultez le document intitulé *Énoncé de consensus sur la santé mentale des adultes émergents : Faire de la transition une priorité au Canada*. Ce document comprend 13 recommandations visant les prestataires de services, les décideurs politiques et autres instances capables d'agir en vue d'améliorer les soins en santé mentale pour les adultes émergents.



Énoncé de consensus sur la santé mentale des adultes émergents : Faire de la transition une priorité au Canada



Consultez le rapport :

<https://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/ce-que-nous-faisons/enfants-et-jeunes>

Comment tout a commencé

En novembre 2015, la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) a convoqué plus de 200 délégués de partout au Canada – incluant des adultes émergents, des familles, des chercheurs, des décideurs politiques et autres intervenants – pour la toute première conférence consensuelle au Canada sur la santé mentale des adultes émergents. Le document intitulé *Énoncé de consensus sur la santé mentale des adultes émergents : Faire de la transition une priorité au Canada* et ses 13 recommandations s'appuient sur les discussions et les délibérations qui ont eu lieu lors de cet événement de deux jours.

200
délégués

16
membres du jury

13
recommandations

Depuis, le groupe consultatif sur la santé mentale des adultes émergents a aidé la Commission à formuler des recommandations prioritaires et à développer des ressources pour les soutenir.

AIDEZ À AMÉLIORER LA SANTÉ MENTALE DES ADULTES ÉMERGENTS

Une intervention précoce et adaptée en santé mentale peut sauver des vies. Contribuez à faire progresser le travail accompli jusqu'à maintenant. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web suivant : mentalhealthcommission.ca/-Francais/ce-que-nous-faisons/enfants-et-jeunes.

ⁱ Commission de la santé mentale du Canada (2015). *Faire un pas vers le futur : Bâtir un système de services en santé mentale et en toxicomanie adapté aux besoins des adultes émergents*. Ottawa, ON : Commission de la santé mentale du Canada, p. 5.

ⁱⁱ Ibid.

ⁱⁱⁱ Commission de la santé mentale du Canada (2017). *Énoncé de consensus sur la santé mentale des adultes émergents : Faire de la transition une priorité au Canada*. Ottawa, ON : Commission de la santé mentale du Canada, p. 13.